



**École Victor-Thérien**  
305, 43<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 2H8  
**Téléphone** : 514 855-4202  
**Télécopieur** : 514-634-0448  
**Site web** : [www.victortherien.ecolelachine.com](http://www.victortherien.ecolelachine.com)



## Conseil d'Établissement

### Année 2020-2021

---

### Procès-verbal de la quatrième séance

Réunion tenue le 2 février 2021

En vidéoconférence (Zoom) – mesure de distanciation COVID-19

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alain Séguin	Directeur-adjoint
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Julie Lupien	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lyne Deschamps	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hélène Lanteigne	Secrétaire
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Nicolas Brousseau	Parent, président du CE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Martin Chevalier	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Girard	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serge Lévesque	Parent, président sortant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabeau Morrissette	Parent, substitut de la déléguée au Comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Béatrice Péron	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Dansereau	Parent, membre substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hanene Henchiri	Parent, membre substitut; déléguée au Comité de parents

### 1. Vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

<b>121-CE 021-02-1</b>	Proposé par : Amélie Girard Appuyé par : Béatrice Péron Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1er décembre 2020 (LIP art.69)

<b>121-CE 021-02-2</b>	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

### 4. Nomination d'un gardien du temps

Martin Chevalier occupera cette fonction.

### 5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 12/1/2020 (LIP, art. 69)

Vérification des extincteurs :

Le service incendie est venu les vérifier et les brasser chacun des extincteurs à la fin décembre.

Le bilan de 2019-2020 :

M. Marcotte a retourné le bilan à M. Brousseau avec une résolution du CSSMB.

La résolution indique que la récupération des déficits des écoles à la fin juin 2020 ne sera pas exigée aux écoles, en raison de la situation exceptionnelle de la pandémie.

M. Brousseau confirme que cette information clarifie ce qui avait été dit lors de la dernière réunion du CÉ. Il signera le document reçu.

#### Modification au point 11 : Campagnes de financement + argent de l'OPP (art. 94)

Serge Lévesque demande de modifier la phrase « M. Lévesque demande qu'on n'oublie pas les montants qu'on avait amassés dans le passé avec l'activité de La Boucle. » Il aurait fallu lire « les montants dépensés pour la boucle » (frais d'inscription de 300\$/boucleur).

L'école a dépensé 19x 300\$ pour s'inscrire à La Boucle avec l'organisation Pierre Lavoie.

Certaines personnes inscrites au nom de VT avaient reçu des dons. Cet argent « dort » chez l'organisme. L'activité étant annulée à nouveau cette année, certaines personnes qui s'étaient inscrites en 2020 ne seront plus à l'école en 2022. Il faudra voir à ce que les prochaines personnes qui s'inscriront en 2022 puissent prendre les 19 places pour lesquelles l'école a payé.

Les dons qui ont été encaissés en 2020 n'ont pas fait l'objet de reçus d'impôts. Est-ce que ces dons pourront être remboursés si c'est le choix des donateurs?

Mme Dansereau nous dit que la communication reçue de Pierre Lavoie mentionne que les inscriptions qui avaient été faites seront reportées en 2022. Il faut appeler pour voir si les inscriptions pourront être remboursés plutôt que reportées.

M. Marcotte a appelé l'organisme Pierre Lavoie, mais les bureaux sont actuellement fermés. Il a communiqué par courriel pour récupérer les sommes déjà dépensées pour le terrain synthétique et il va demander pour les sommes engagées pour La Boucle. Amélie Dansereau va l'aider pour ce dossier.

## **6. Questions du public**

Pas de question du public.

Question de Mme Dansereau : est-ce que les parents savent qu'ils peuvent poser des questions? Devraient-on les informer davantage pour qu'ils se manifestent?

M. Marcotte propose de le mentionner dans le prochain Info-parents.

M. Lévesque reçoit des questions par des parents plus par courriel ou en jasant.

Mme Dansereau propose d'informer les parents de la tenue du CÉ, par courriel, quelques jours avant celui-ci, les invitant à poser leurs questions.

Mme Péron pose une question d'un élève de 6<sup>e</sup> année : y aura-t-il des Olympiades cette année?

Mme Deschamps ne peut le garantir car cette activité nécessite l'aide de bénévoles, ce qui n'est pas possible en ce moment. L'athlétisme sera travaillé avec les élèves, mais on ne pourra pas faire une activité d'envergure à cause de la situation actuelle.

M. Brousseau suggère de voir ce que seront les conditions au printemps.

## **7. Correspondance**

Pas de correspondance.

## **8. Présentation des mesures dédiées 20-21 et des marges de manœuvres actuelles**

Présentation du document : « Mesures protégées – Établissement – 2020-2021 » du site du Ministère de l'Éducation (voir annexe 1).

Mesure 15012 : On a reçu 11 866\$ pour de l'aide alimentaire. On ne peut pas payer des sommes impayées avec ce montant, mais on peut faire des projets.

Mesure 15029 : On a reçu 8 540\$ pour la cour d'école.

Mesure 15031 : On a reçu 2 054\$ qu'on a utilisé pour plus d'heures de TES qui travaillent pour la prévention de la violence et de l'intimidation.

Mesure 15103 : On a reçu 7 035\$ pour la bibliothèque VT.

Mesure 15104 : On a reçu 475\$ pour des livres pour les plus petits (présco et 1<sup>er</sup> cycle).

Mesure 15186 : On a reçu 15 546\$ pour des sorties dont les organismes font partie d'un répertoire approuvé. Nous ne pouvons pas distribuer ce montant ailleurs.

On a donc reçu un total de 45 516\$ par ces mesures (versées à l'école directement, rien n'a été gardé au CSSMB).

M. Lévesque s'interroge sur ce qu'on fera pour l'aide alimentaire. Pourrait-on utiliser le Traiteur Félix? Ça correspond à environ 10\$ par élève.

M. Marcotte précise qu'on ne peut pas utiliser cet argent pour payer des factures d'élèves dont les parents ont de la difficulté à payer leurs comptes.

En l'absence de Mme Jomphe, M. Marcotte n'a pas pu organiser de projet pour dépenser ces fonds pour le moment.

Mme Quévillon, qui travaille au service de garde, nous assure que tous les élèves mangent. Il y a des repas congelés qu'on peut offrir pour les élèves qui n'ont pas de lunch.

Mme Henchiri se demande ce qui est fait avec le budget des activités culturelles.

M. Marcotte indique que ce budget n'est pas transférable à d'autres activités.

Pour cette année, des sorties sont prévues cette année, entre autre en 1<sup>re</sup> année. Il y a des activités qui sont offertes par Zoom, mais les possibilités sont limitées puisque les organismes doivent faire partie du répertoire approuvé. On essaiera de faire des réservations pour dépenser cet argent d'ici la fin de l'année.

## **9. Suivi du budget de l'école (budget 20-21 révisé)**

Présentation du document « Présentation CPEE : Mise à jour du budget révisé » (voir annexe 2).

Le fonds 1 (fonctionnement) est déficitaire. Du matériel sanitaire a été acheté et non remboursé. Des montants pour la cour d'école n'ont pas été demandés à Pierre Lavoie. C'est ce qui explique le – 24 304\$

Le fonds 2 (immobilisation) montre des montants restants. Ce qui ne sera pas dépensé sera transféré l'an prochain.

Le fonds 3 (service de garde) est déficitaire. On ne peut pas modifier l'horaire de nos employés, lesquels ont été prévus selon les prévisions en juin. Les journées pédagogiques ajoutées par le gouvernement sont offertes gratuitement, on ne peut donc pas les facturer. On a une baisse de clientèle aussi, explicable par l'inquiétude des parents face aux bulles qui se brisent en fin de journée. Notre situation n'est pas différente des autres écoles.

Le fonds 4 (allocations particulières – soutien aux élèves, activités). En milieu d'année, on n'a pas dépensé toutes ces sommes. Notre mission est de dépenser ces montants pour le soutien aux élèves.

Le fonds 5 (salaires autres que les enseignants). On est sur la cible.

Le fonds 8 (mesures transférables – argents recueillis par des collectes de fonds). Ces sommes sont celles amassées depuis plusieurs années. Il reste beaucoup d'argent et on espère ne pas tout dépenser. Ces montants ne sont jamais perdus car si pas dépensés, ils sont transférés à la prochaine année. On ne fait pas de collectes de fonds cette année à cause de la pandémie, mais on peut dépenser des sommes qu'on a recueillies les dernières années.

Mesures dédiées :

École inspirante : on a reçu 21 979\$. Cet argent ne fait pas l'objet de reddition de compte, on essaie donc de tout le dépenser. Il nous reste 6 000 \$. On a payé entre autre du matériel d'art car on avait un manque à gagner puisqu'une portion était auparavant payé par les parents, mais ce n'est plus autorisé. On a une nouvelle enseignante d'arts qui fait de très beaux projets et on peut offrir aussi du matériel aux titulaires de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> qui n'ont pas d'heures de la spécialiste d'art.

Contenu obligatoire (entre autre le cours de sexualité) : il reste 1 000\$. On n'a pas mis l'accent là-dessus pour l'instant.

Livres de bibliothèque : comme elle est encore fermée. On tente d'établir ce qu'il faut acheter pour nos élèves.

Projets informatique : on reçoit un montant pour libérer des enseignants pour présenter des projets. Il reste 972\$. Le concept de bulles et le manque de suppléants nous limite pour cette mesure.

Soutien linguistique : 15 966\$ pour du soutien aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle. Nous pouvons aider des élèves qui n'ont pas accès à des classes d'accueil. Le montant que nous recevons est quand même petit à VT, considérant les besoins. On engage du personnel surnuméraire pour faire des activités avec les élèves.

Soutien aux élèves de communautés culturelles. On a reçu 8 084\$. On a plus de marge de manœuvre pour cette mesure. Elle a été utilisée pour l'embauche d'un 3<sup>e</sup> TES.

On bouge au cube : on a reçu 12 123\$ qu'on n'attendait pas. Il reste 7 148\$ à dépenser. Lyne et Fred sont très proactifs pour faire des activités avec ces sommes.

Cour d'école : on s'applique à dépenser cette somme pour faire bouger nos élèves.

Perfectionnement technologique : pour que notre personnel se familiarise avec les outils numériques. N'avons pas reçu beaucoup de demandes pour le moment.

Mentorat et insertion professionnelle : on va dépenser ces sommes pour accompagner les employés qui arrivent et qui ont besoin de mentorat.

Mesure sanitaire COVID : c'est tout nouveau. On a reçu 22 771\$ pour payer les masques, le savon, les visières. Ce montant étant récent, on va vérifier si ça couvre nos dépenses.

Soutien additionnel COVID : c'est du soutien pour les élèves. On a très peu de balises pour le moment. On est en train de chercher l'information pour analyser dans quelle orientation on va transmettre cet argent, selon les besoins. On souhaite cibler l'endroit où ces montants auront le meilleur impact plutôt que de disperser les sommes.

Ces informations ont été présentées au CPEE.

Les mesures transférables d'une année à l'autre :

Présentation de Plans d'intervention et élèves EHDA. Soutien aux élèves à risque (mais sera dépensé cette année). Perfectionnement enseignant (autre que technologique), il nous reste 9 092\$. Insertion professionnelle, il nous reste aussi 9 092\$.

Nous avons des marges de manœuvre dans plusieurs mesures.

Ce document sera déposé sur le Drive du CÉ, par mesure de transparence.

Question de Mme Dansereau : Aimerais voir un lien avec le Projet-école pour le plan stratégique qu'on s'est donné pour 5 ans. La façon de dépenser les fonds en lien avec ce plan qu'on avait travaillé.

Réponse de M. Marcotte : Lorsqu'on fera le retour sur le plan éducatif, on pourra en parler. Un plan prévu sur 5 ans, ça ne tient pas compte des budgets qu'on reçoit dans un budget annuel. Présentera ce lien, mais rappelle que la présentation des mesures n'est pas obligatoire au CÉ, elle est faite dans un but de transparence. Le volet « qui on aide avec quelle somme » est discuté avec le CPEE.

Question de Mme Henchiri : Quels sont les fonds 6 et le fonds 7?

Réponse de M. Marcotte : Ce sont des fonds pour les écoles défavorisées.

#### **10. Budget du Service de garde**

On est en retard sur ce point, en l'absence de Mme Jomphe. M. Marcotte travaille avec le CSSMB pour obtenir des réponses. Julie Carrière, éducatrice classe principale a fait du travail pour les payes, mais le volet comptabilité a été mis de côté.

#### **11. Consultation sur les objectifs et les principes de la répartition des subventions, de la taxe scolaire et autres revenus**

C'est la question concernant le fonds 6. Il est important de garder cette question à l'ordre du jour, mais étant donné que nous ne recevons pas d'argent dans ce fonds, il n'y a pas de discussion à y avoir.

#### **12. Démarche et calendrier de la démarche de révision du plan de lutte à l'intimidation**

La prochaine étape est un questionnaire (le SÉVI) qui sera fait auprès des élèves.

Il sera remis aux élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, dans la semaine du 15 février. Le but est d'obtenir des informations concernant le type de violence qu'il y a dans l'école et de savoir où elle se produit. Les réponses nous permettront de savoir où cibler les interventions. Nous devons faire ce sondage avant la semaine de relâche et avoir le temps de faire un retour avec les élèves.

M. Marcotte n'ayant jamais fait cette enquête à VT, ne sait pas ce qu'il en ressortira. Dans d'autres écoles, les éléments qui sont ressorties était la violence verbale, alors que de l'intimidation sur les réseaux sociaux était moins fréquente.

Les résultats seront présentés au prochain CÉ.

Question de M. Lévesque :

Ça fait au moins 3 ans qu'on met de l'avant de voir le plan SÉVI. Mais pourquoi une fois par 3 ans? C'est difficile de voir le suivi. Pourrait-on en faire un 2 fois par année pour avoir une mesure plus précise? On ne peut pas s'ajuster pour nos actions car ce ne sont pas les mêmes élèves qui sont ciblés. M. Brousseau est d'accord pour dire qu'il faudrait plusieurs enquêtes au cours de l'année pour voir une évolution des interventions.

Réponse de M. Marcotte : il y aura un plan complet qui sera élaboré. Les changements successifs de Directions d'école depuis les trois dernières années a causé des trous dans le projet. Le plan de lutte sera refait au complet cette année et approuvée par le CÉ.

Question de Mme Henchiri : Y a-t-il des balises pour ce plan, sont-elles fixées par le Ministère? Est-ce obligatoire?

Réponse de M. Marcotte : Oui, c'est obligatoire par la LIP. Revu et présenté chaque année. À VT l'équipe d'enseignants sera consultée. Le CÉ aura un droit de regard pour adopter ce plan de lutte. C'est balisé par le CSSMB. Il y a des gabarits communs pour toutes les écoles.

Question de Mme Henchiri : Pourquoi ne le fait-on pas pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle?

Réponse de M. Marcotte : Le formulaire est conçu pour des élèves de 3<sup>e</sup> année minimalement. Mais par expérience et après consultation de la conseillère pédagogique, c'est difficile de le faire avec des élèves de 3<sup>e</sup> année car il y a beaucoup de termes à expliquer. Ça ne se fait pas en une période de classe. Par contre, il y a de la sensibilisation qui sera faite auprès des plus jeunes et les interventions qui seront faites suite aux résultats seront pour tous.

Question de M. Chevalier : D'un point de vue de la Direction et de l'équipe-école (TES, profs), quelles sont les problématiques d'intimidation? Quelles sont les interventions faites?

Réponse de M. Marcotte : Préfère attendre les résultats de l'enquête SÉVI. Actuellement, il y a de la violence physique, moindre en nombre mais dont les effets sont graves. Il y a des situations sur l'Internet, mais ce n'est pas ce qui prend le plus de place. On fait des interventions au retour du dîner et dans la cour d'école. Actuellement, ce qu'on traite en premier lieu c'est de la violence verbale et elle se passe dans la cour d'école.

Question de Mme Dansereau : Dans le contexte COVID, est-ce qu'il y a des éléments qui permettent de travailler le sujet en attendant d'avoir un plan clair.

Réponse de M. Marcotte : On a 11 jours de TES actuellement à l'école. Des interventions sont prévues pour parler aux élèves et on aimerait faire des ateliers. Cette année, les TES doivent s'occuper des élèves qui sont retirés pour des symptômes COVID, ils sont moins disponibles qu'à l'habitude. L'année dernière, notre psychologue faisait des ateliers. Nous venons d'embaucher une psychologue alors il y a un retard à rattraper. La psychoéducatrice a pour première tâche de faire ce genre d'intervention, mais elle est absente en ce moment. L'absentéisme et le manque de personnel est imprévisible.

M. Brousseau ajoute qu'on a parlé de la violence physique, mais qu'il ne faut pas négliger la violence psychologique.

### **13. Information concernant les activités et sorties 2020-2021 (LIP art. 87)**

Comme mentionné, on a commencé à dépenser les sommes et faire des réservations. Une activité est prévue en 1<sup>re</sup> année.

M. Marcotte précise qu'auparavant, il fallait consulter le CÉ pour toutes les activités. Par contre, maintenant, s'il n'y a pas de sommes à engager par les parents ni de bris d'horaire, il n'est plus nécessaire de consulter le CÉ.

Il y avait aussi le fait de s'éloigner de l'école qui fait qu'on doit consulter le CÉ.

M. Lévesque mentionne que par le passé, on préautorisait les endroits qui étaient autorisés. Trois parcs précis étaient inclus : Le parc Carignan, le parc Brewster et le parc Stonepoint. Ils étaient comme une « extension de la cour d'école ».

Mme Deschamps dit que les parcs et le bord de l'eau étaient inclus. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années vont chaque année glisser sur la butte au parc Grovehill. Mme Fleury confirme qu'elle y allait après avoir informé les parents par courriel. Si un parent n'est pas d'accord, il peut se manifester.

M. Marcotte propose qu'on modifie les documents d'autorisation pour ajouter les endroits où on va chaque année.

M. Brousseau demande si l'école fournit le casque. Mme Deschamps précise que ce sont les parents qui décident s'ils veulent en fournir un à leur enfant.

Mme Deschamps suggère que l'autorisation pour le parc Grovehill soit demandée seulement aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année car les enseignants des plus jeunes sont moins confortables à amener leur groupe pour cette distance et les parents sont aussi plus inquiets.

Pour cette année, M. Marcotte veut s'assurer que les parents soient informés pour cette sortie. Peut-être un coupon de réponse signé serait-il préférable. M. Brousseau se positionne pour le statu quo cette année. A confiance en les professeurs qui accompagnent les élèves. M. Lévesque confirme que si les parents ne sont pas à l'aise, ils pourront se manifester. Leur enfant pourra rester à l'école avec un livre.

Mme Péron suggère qu'on fasse une résolution autorisant les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année à faire de la glissade, du moment que les parents sont informés. M. Marcotte résume : on garde le statu quo.

### **14. Nouvelles de la Direction (ventilation, eau, sous-sol, consultation en cours)**

Ventilation : Nous avons reçu la visite d'inspecteurs qui ont fait des tests dans 4 locaux. Nos protocoles pour aérer l'école (ouverture de fenêtres) sont aux normes en matière de CO2 dans les locaux.

Eau : Plutôt que d'être nettoyés, les distributeurs d'eau ont été remplacés dans le temps des Fêtes.

Sous-sol : Les travaux prévus à l'été prochain sont sur la glace. C'était dans les plans, mais la situation des chantiers est particulière. Par contre les aménagements et la réparation du devant de l'école seront faits.

Consultations en cours : La grille-matière est actuellement en consultation. Il sera discuté entre autre de période d'éducation physique au préscolaire. À la prochaine rencontre du CÉ, un retour sera fait.

#### **15. Nouvelles du Président**

Rien de précis.

#### **16. Nouvelles du Service de garde**

Enjeux administratifs déjà mentionnés. Mme Jomphe sera absente encore pour plusieurs semaines. La situation est complexe.

M. Brousseau demande si elle peut nous épauler à distance?

Il n'y a pas de retour progressif prévu pour Mme Jomphe. Le côté financier du SDG sera fait par le CSSMB.

#### **17. Nouvelles de l'équipe-école**

Une fermeture de classe actuellement. Des employé(e)s sont en retrait préventif. On vit plus d'absences ces temps-ci alors on a recours à des suppléants ou à des gens provenant des banques. Le personnel qualifié est déjà dans des classes. Pour les changements ponctuels, on s'en tient autant que possible au personnel dans notre bulle. Souvent des employés du service de garde. On tente d'éviter le roulement de suppléants, pour le meilleur soutien aux élèves.

#### **18. Rapport de la représentante de l'OPP**

Depuis Noël, il n'y a pas eu d'activités.

Cette semaine est la Semaine des enseignants. L'OPP aimerait offrir un dîner aux enseignants. Le repas sera emballé individuellement et commandé chez El Meson, à Lachine. Mme Quevillon propose un budget de 500\$.

Ajout après la résolution : M. Lévesque mentionne que dans quelques mois il y aura la Semaine du Service de garde. Mme Quevillon propose un budget de 500\$.

Proposé par Mme Deschamps, appuyé par M. Brousseau.

**121-CE  
20-21 #4**

Proposé par : Serge Lévesque  
Appuyé par : Julie Lupien  
Adopté à l'unanimité

### **19. Rapport de la représentante du Comité de parents**

Mme Morrissette prend maintenant ce rôle.

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière. Attends d'avoir une vision plus précise.

Discussions ont eu lieu concernant les purificateurs d'air. Le CSSMB conserve sa position : ils ne sont pas permis, en fonction des recommandations de la Santé publique.

Une communication du Comité de parents du CSSMB a parlé d'une conférence sur l'intimidation qui aura lieu demain. M. Marcotte verra avec Mme Lanteigne s'il est possible de transmettre le lien aux parents.

Mme Henchiri nous rappelle la formation obligatoire pour les membres du CÉ. Personne n'a eu le temps de la faire.

### **20. Rapport du représentant du Comité EHDA**

Nous n'avons pas de représentant.

### **21. Varia**

Pas de points varia.

### **22. Levée de l'assemblée**

20h58.